

# artigo

## 1. CONSEILS GÉNÉRAUX

Les consignes d'utilisation du fabricant de colle et les conseils de prévention des substances dangereuses doivent être respectés. La pose du revêtement de sol doit être effectuée dans le respect des règlements techniques de la DIN 18365 « travaux de pose de revêtements de sol ». Les tolérances dans la construction de bâtiments », d'après la section 5, ligne 4 (exemple : les domaines de dimensions nominales de 10 cm ne doivent pas dépasser une modification de la planéité de plus de 1 mm), les traces de truelles doivent être évitées. Pour les charges importantes (utilisation de charriots élévateurs), le support, en d'autres termes la chape de béton et le réagréage doivent être adaptés à ce type d'utilisation.

Les détériorations, les défauts etc. du matériau de revêtement de sol doivent être vérifiés avant la pose. Les plaintes ou livraisons ne seront pas pris en charge en compte une fois les produits sont posés.

Les lés et dalles doivent toujours être posés dans la même direction de la flèche (désignation sur la face arrière du revêtement).

Les conseils de pose du fabricant de la colle doivent être respectés.

## 2. LÉS ARTIGO (jusqu'à 3 mm)

Les découpes s'effectuent systématiquement avant le collage. Les bords des lés doivent se chevaucher d'environ 2 – 3 cm. À l'aide d'une règle et d'une lame trapèze ou d'un outil de découpe des lisières, découpez entièrement le revêtement du dessus et presque entièrement celui du dessous. Pour les revêtements une couche, la bande de revêtement inférieure peut être ôtée par en dessous. Pour les revêtements deux couches (GRANITO ELASTIC), détacher la bande de revêtement inférieure entaillée avec une lame croche.

Dérouler le lé jusqu'à la moitié et appliquer la quantité nécessaire de colle à l'aide d'une spatule, en général A2 (respecter les indications du fabricant). Le temps de séchage dépend de la température, de l'humidité de l'air et du pouvoir absorbant du support. Il faut veiller à ce que la colle soit appliquée sur toute la surface arrière du revêtement.

Lors de la pose des lés, poser les bords sans exercer de tension.

Dérouler le deuxième moitié de lé et appliquer la colle. Il faut éviter d'appliquer deux couches de colle dans la zone du milieu des lés (bords de chevauchement).

Maroufler le revêtement après le collage.

Le revêtement doit être protégé des changements de températures, par ex. l'exposition aux rayons

du soleil, pendant la pose et le temps de prise de la colle. La métallisation ou le nettoyage à l'eau ne doivent être effectués qu'après la prise de la colle, après environ 48 heures. La soudure des joints des revêtements ne peut être effectué que 24 heures après la pose.

## 3. DALLES ARTIGO (à partir de 2,2 mm)

Poser les dalles non collées dans la direction de la flèche dans toute la pièce. Découper les bords de portes, les passages de tuyaux et les dalles de bordure. Le revêtement peut ainsi s'ajuster à la température du support, en plus d'être acclimaté.

Déposer les rangées de dalles et appliquer la colle. Les dalles disposées servent de butée aux dalles à poser. On évite ainsi que la pose ne parte de travers ou ne se déporte. Aucune charge ponctuelle ne doit être exercée sur le revêtement fraîchement collé, car la colle peut dans ce cas être compressée.

Poser les dalles dans le lit de colle humide. Bien maroufler avec un cylindre 50 KG.

Les résidus de colle sur la surface du revêtement doivent être immédiatement enlevés (pour les colles à dispersion, avec une éponge ou lingette, pour les colles polyuréthanes avec un solvant adapté).

Le revêtement doit être protégé des changements de températures, par ex. les rayons du soleil, pendant la pose et le temps de prise de la colle. La métallisation ou le nettoyage à l'eau ne doivent être effectués qu'après la prise de la colle, après environ 48 heures.

## 4. POSE ANTISTATIQUE

Sous chaque lé, il faut installer deux rubans de cuivre dans le sens de la longueur. Pour les dalles, un ruban de cuivre est installé sous chaque rangée de dalles. Ils doivent être reliés aux extrémités au moyen d'un ruban transversal. Pour des pièces jusqu' à 30 m<sup>2</sup>, un raccordement, pour les pièces de plus de 40 m<sup>2</sup> deux raccordements doivent être prévus pour une compensation de potentiel (le raccordement à une prise électrique n'est pas autorisée, VDE 0100). Le raccordement lui-même doit être réalisé par un électricien.

Pour le collage, il faut utiliser des colles acryliques ou polyuréthanes antistatiques (respecter les recommandations du fabricant). La finition du revêtement est décrite aux points 2 et 3.

**Pour toute question, contactez notre service ingénierie d'application.**

**Veillez respecter nos recommandations actuelles concernant la colle ainsi que notre instruction de nettoyage et d'entretien.**